

## Compte-Rendu du Conseil de l'ED STIC du 13/09/2018

---

### ORDRE DU JOUR

1. Informations diverses
2. Approbation du CR de la réunion du Conseil du 12 mars 2018
3. Journée d'accueil des doctorants de l'ED STIC
4. Evaluation HCERES : bilan et projet ; vote sur le projet.
5. Bilan du concours 2018
6. Questions diverses

**Présents** : AKNIN Patrice, APPERT Caroline, BATALIE Anne, BAUDEL Thomas, BESNARD Florence, BLANQUI Frédéric, BOUNFOUR Ahmed, CHEVET Thomas, DENISE Alain, DRAME-MAIGNE Sophie, DUC Gilles, GIAVITTO Jean-Louis, KLAUDEL Hanna, KLOUL Leïla, SIBILLE Alain, SOBEHY Abdallah, VILNAT Anne

**Excusés** : DESSANTE Philippe, DOERR Benjamin, GOUSSEAU Yann, JACOMME Charlie, VEQUE Véronique

**Procurations** : DESSANTE Philippe (pour Gilles Duc), DOERR Benjamin (pour SIBILLE Alain), GOUSSEAU Yann (pour SIBILLE Alain), VILNAT Anne (pour APPERT Caroline)

---

### Approbation du compte-rendu du conseil du 12 mars 2018

**Le conseil approuve le compte-rendu.**

### Journée d'accueil des doctorants de l'ED STIC

Résultats du prix doctorants :

- 1er ex-aequo Virginie Ollier (SATIE, pôle 1) et Tom Dupré-Latour (TPT, pôle 1)  
2ème ex-aequo Mathias Le Poutre (LIX, pôle 4) et Riza Guler (CVN, pôle 1).

Alain Denise remercie le jury, en particulier Thomas Chevet. Il y a eu peu de candidatures cette année : 11 candidatures recevables sur 15 reçues au total.

P. Aknin demande si des docteurs peuvent candidater à ce prix. A. Denise répond que oui, et que peut être soumis tout travail de recherche produit entre le 1er juin 2017 et le 31 Mai 2018 pourvu que ce soit avant la date de soutenance.

### Evaluation HCERES

Dates clés :

- Mai 2018 : dépôt du bilan
- Juin 2018 : validation par le CAC
- Mars à juillet 2018 : préparation du projet ED
- Juillet 2018 : présentation du projet
- 14 septembre 2018 : dépôt du dossier
- 19 et 20 mars 2019 : visite du comité HCERES

Alain Denise remercie Nicole Bidoit pour tout le travail effectué depuis le début de l'école doctorale (y compris la rédaction du bilan) et pour le biseau qu'elle a effectué avec lui depuis mars 2018.

### **Présentation du bilan par Alain Denise (voir transparents en annexe)**

Suite à une question sur le calcul de la durée de la thèse, il est répondu que la date de début prise en compte est celle de 1<sup>ère</sup> inscription renseignée par le doctorant sous ADUM. Les césures et congés maternité sont déduits si le doctorant en informe l'ED (date à renseigner sur la fiche du doctorant sous ADUM). Les calculs sont effectués par le logiciel ADUM (via une requête).

A. Bounfour demande s'il y a une politique Alumni. A. Denise répond qu'il y en a une globalement au niveau de Paris-Saclay.

Frédéric Blanqui s'étonne que 8% des docteurs soient en recherche d'emploi. A. Denise répond que ce sont essentiellement ceux qui viennent de soutenir. J-L. Giavitto constate que la majorité trouve un emploi dans le secteur privé.

S. Dramé-Maigné fait remarquer que les cours de FLE (Français langue étrangère) sont payants contrairement aux autres cours de langue. T. Chevet ajoute qu'il n'y a pas de cours d'anglais ouvert sous ADUM. Toutes les formations de langue ne sont pas au catalogue d'ADUM, G. Duc et F. Blanqui conseillent de se renseigner dans les établissements et les centres de recherche.

A. Sobehy soulève le problème des formations scientifiques qui ne sont pas en anglais - les formations devraient être classées par la mention de la langue pour pouvoir distinguer celles qui sont dispensées en anglais. F. Blanqui fait remarquer que les écoles d'été sont des formations scientifiques souvent en anglais. A. Denise ajoute que les cours de Master sont des formations scientifiques, ils sont généralement en français mais il y a quelques cours en anglais.

S. Dramé-Maigné demande comment s'inscrire aux cours de Master hors Paris-Saclay. A. Denise répond qu'il faut un accord du responsable de la filière, qu'il faut pour cela s'adresser au secrétariat du Master.

S. Dramé-Maigné remarque que dans le bilan il est indiqué que la présentation lors de la journée d'accueil est faite en anglais, ce qui n'a pas été le cas l'an dernier même si les supports étaient en anglais. Elle demande s'il y a possibilité que la journée d'accueil soit en anglais (présentation + support), pour des raisons d'intégration des doctorants internationaux. A. Denise répond qu'en effet la journée d'accueil se déroulera entièrement en anglais cette année.

### **Présentation du projet pour 2010-2024 par Alain Denise (voir transparents en annexe)**

A. Denise précise que les propositions du groupe de travail sur l'organisation en pôles ont été discutées et validées au sein du comité de direction restreint aux membres de l'Idex Paris-Saclay. Elles ont été présentées aux directeurs des unités de recherche de l'ED lors d'une réunion le jeudi 12 juillet 2018.

A.Sobehy demande pourquoi l'ED est organisée en pôles. A.Denise répond que c'est pour des raisons à la fois scientifiques (suivi de l'encadrement scientifique plus ciblé) et administratives (un seul secrétariat ne suffirait pas pour les effectifs de l'ED).

A.Sobehy déclare que la connaissance du référent est un peu trop tardive car un isolement peut être ressenti par des doctorants en 1<sup>ère</sup> année. Il propose que le référent soit nommé plus tôt dans l'année. A.Denise y est favorable.

A. Sobehy demande quel sera le devenir des doctorants de NewUni qui ne soutiendront pas avant septembre 2020. S. Dramé-Maigné demande s'il y aura possibilité que les doctorants inscrits à l'ED STIC y restent, pour obtenir leur diplôme de Paris-Saclay. P. Aknin demande si le choix sera laissé au doctorant. A. Sibille répond que pour l'instant la procédure n'est pas définie, mais que le diplôme sera donné par l'établissement NewUni et non par Paris-Saclay. A.Denise espère qu'il y aura une reconnaissance du travail fait à PSaclay sur les thèses qui auront été préparées en grande partie dans cet établissement.

S. Dramé-Maigné se demande quelles seront les exigences de la nouvelle ED par rapport à celles de l'ED STIC. A.Sibille répond que cette ED est en cours de construction et que les processus restent à définir, il encourage les doctorants à s'exprimer sur ce sujet et à faire remonter leurs questions. Suite à une question de T. Baudel, il ajoute que l'ED de NewUni sera multidisciplinaire, peut-être organisée en pôles. L'EDMH sera la seule ED Paris-Saclay co-accréditée.

**Vote sur le projet à main levée :**

**0 contre / 0 abstention / vote favorable à l'unanimité des présents**

### **Bilan du concours (voir transparents en annexe)**

Il y a eu peu de désistements cette année. Un mini-concours va avoir lieu pour attribuer le financement de Télécom ParisTech suite aux désistements deux années de suite.

### **Questions diverses**

A.Sobehy informe le Conseil qu'un questionnaire a été envoyé aux doctorants par leurs représentants, à propos de leurs conditions de vie pendant la thèse. 41 personnes ont répondu, 40% sont débutants en français. De ce fait, ils se trouvent face à des problèmes de communication :

- Procédures administratives
- Intégration difficile dans le laboratoire
- Difficulté pour enseigner, voire impossibilité
- Difficulté face à des problèmes de santé (peu de médecins parlent anglais)

77% des réponses voient un intérêt à avoir une communauté de doctorants. Parmi les autres points saillants, on trouve : les déplacements difficiles vers et sur le plateau de Saclay, , des questionnements sur le rôle des représentants, des problèmes pour trouver un logement.

A. Denise juge cette initiative très intéressante et demande que le questionnaire et son analyse soient transmis à la direction de l'ED. Il ajoute que certains problèmes ne sont pas du ressort de l'ED.

F. Besnard indique que tous les établissements n'ont pas de convention avec Science Accueil qui peut aider dans les démarches pour trouver un logement.

S. Dramé-Maigné demande s'il y a cette année un financement pour un nouveau flyer à destination des doctorants. A. Denise répond que oui.

Les représentants des doctorants demandent que soient centralisées les informations sur les enseignements en anglais et les missions d'enseignement en anglais. L. Kloul répond que cela n'est pas possible au niveau de Paris-Saclay, qu'il faut se renseigner auprès de chaque de filière ou de département. T. Baudel indique qu'il y a une cellule spécialisée aux étudiants étrangers à la Sorbonne. F. Besnard indique qu'il y aurait un groupe de travail qui s'occupait de ses aspects sur Paris-Saclay.

A. Sobehy fait remarquer que le questionnaire d'auto-évaluation n'est pas très compréhensible en anglais, en raison d'erreurs de traduction.

F. Blanqui demande s'il est effectué une synthèse des réponses à l'auto-évaluation des doctorants. Il est répondu que non, mais que les réponses individuelles sont lues par le directeur de pôle et peuvent mener à des échanges ou à une demande de rencontre si un problème potentiel est détecté.